



Licenciement faute grave

Par bimbès

bonjour une procedure de licenciement pour faute grave est en cours...par contre mon empoyeur m oppose des fait de septembre 2011 et novembre 2012j ai eu l recomander le 16 fevrier...le delai des 2 mois est passe.puis je contester?j ai 35 jours d conges a prendre quel sera l delai de carence? d avance merci